

PRÉFET DU NORD

Lille, le 02 mars 2018

Communiqué de presse

SÉCURITÉ DES DEUX-ROUES MOTORISÉS : ORGANISATION D'OPÉRATIONS « REPRISE DE GUIDON »



La préfecture du Nord organise des actions de sensibilisation à la sécurité routière à destination des motards dans la perspective des beaux jours propices aux déplacements en deux-roues.

À moto, le plus grand danger c'est de penser qu'il n'y en a pas

Les actions « reprise du guidon » ont pour objectif de sensibiliser les motards aux spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisé, de leur faire prendre conscience de leur niveau en matière de conduite et de les aider à faire face à et corriger leurs erreurs. Respecter les limites fixées par le code de la route et ses propres limites est essentiel.

Financée par l'Etat dans le cadre du plan départemental de sécurité routière, cette action gratuite pour les bénéficiaires s'adresse aux motards qui reprennent le guidon à la sortie de l'hiver et à ceux qui viennent d'acheter une nouvelle machine.

Ce type de véhicule reste le moyen de transport le plus dangereux. Le risque est lié à plusieurs facteurs : les caractéristiques de ce mode de transport et notamment l'absence d'habitacle, le partage de la route avec les autres usagers et aussi le comportement des différents conducteurs qui rend les deux-roues très vulnérables.

La part de la mortalité des deux-roues motorisés stagne

Si le nombre de morts en deux-roues motorisés a connu une baisse en 2017 (-5 morts), la part des tués en deux-roues motorisés dans la mortalité routière représente toujours 25 % des décès sur la route.

Trois journées seront animées par la Coordination sécurité routière de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), deux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), des moto-écoles ainsi que les forces de l'ordre.

Lezennes	Caudry	Prouvy
Samedi 14 avril	Dimanche 15 avril	Dimanche 13 mai
Centre d'examen	Parking de centre Leclerc	Centre d'examen
des permis de conduire,	boulevard du 8 mai 1945	des permis de conduire,
111 rue de Chanzy	de 8h à 18h	Avenue Marc Lefrancq
de 8h30 à 17h		de 8h à 18h
Règlement et bulletin	Règlement et bulletin d'inscription :	
d'inscription :	page Facebook reprise de guidon EDRS59	
www.nord.gouv.fr/repriseduguidon		-

Un classement pour participer au Trophée de la Sécurité routière

Lors de ces journées, la Coordination sécurité routière du Nord sélectionnera son représentant pour le Trophée de la Sécurité routière 2018 qui a lieu à Sens du 11 au 13 septembre au centre national de formation motocycliste de la police nationale. Un classement sera donc fait sur les ateliers de maniabilité et sur le quiz. Les participants volontaires devront avoir effectue l'ensemble des ateliers pour participer au classement.

Service régional de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr